



VIVRE APRÈS UN CANCER

Mercredi 15 octobre 2008
Salle Devosges Dijon

Contacts presse :

Sandrine Charrier, psychologue, Ligue contre le cancer
03 80 50 80 00 / sandrine21.charrier@orange.fr

Murielle Esposito, attachée de presse,
Cram Bourgogne et Franche-Comté
03 80 70 56 70 / murielle.esposito@cram-bfc.fr



FORUM « VIVRE APRÈS UN CANCER »

Le comité Côte-d'Or de la Ligue contre le Cancer, le service social de la Cram Bourgogne et Franche-Comté, avec la participation de la ville de Dijon, organisent pour la première fois un grand forum gratuit sur le thème de l'après-cancer, mercredi 15 octobre de 10 heures à 19 heures salle Devosge à Dijon. Comment vivre après un cancer, vers qui se tourner pour être aidé face aux changements liés à la maladie ? Des professionnels issus de tous horizons seront présents pour écouter, conseiller et orienter les visiteurs.

Un sentiment d'isolement et d'incompréhension

La réalisation du forum « Vivre après un cancer » part du constat suivant : les personnes qui ont vécu un cancer se sentent en grandes difficultés à la sortie des traitements. L'enquête ALD-Cancer* (Dress-Inserm) et les propos de malades recueillis en Côte-d'Or viennent confirmer ce résultat. Ils expriment un sentiment d'isolement et d'incompréhension au niveau familial, social et professionnel. Leur sphère intime est également ébranlée. Le sentiment d'abandon ressenti à la fin de leurs traitements peut engendrer une souffrance morale.

* Première grande enquête réalisée en 2004-2005 auprès de 4 270 adultes sur leurs conditions de vie deux ans après le diagnostic de la maladie.

Un manque d'information

Les patients font état d'un manque d'information relatif à leur situation administrative et aux conditions de leurs reprises d'activités. L'information du malade, relative à cette période sensible de fin de traitement, atténue le sentiment d'isolement et d'incompréhension et constitue par là-même un instrument de prévention.

Tous les acteurs réunis

Chaque professionnel pourra répondre aux questions des malades et anciens malades ainsi qu'à leurs proches. Un groupe de personnes concernées par la pathologie a accompagné la réalisation de ce projet et a apporté un regard expert sur l'action menée. Le forum réunit plusieurs ateliers de professionnels sur les thèmes suivants :

- vos droits au quotidien ;
- vers les autres, les associations ;
- vers un équilibre ;
- vers un bien-être du corps ;
- pour aller plus loin.

Le comité de Côte d'Or de la Ligue contre le cancer : une action de terrain au quotidien

Les actions du Comité s'articulent autour de sept axes :

- favoriser et financer la recherche ;
- participer à l'équipement des établissements hospitaliers ;
- apporter des aides financières aux malades et à leur famille (après étude des dossiers) ;
- proposer un soutien psychologique aux malades et à leurs familles par des entretiens individuels ou des groupes de parole grâce à la présence d'une psychologue clinicienne salariée.
- mettre à disposition des brochures d'information sur le cancer ;
- promouvoir la prévention et le dépistage ;
- concourir à la formation médicale et à l'information des personnels médicaux et para médicaux.

La Cram Bourgogne et Franche-Comté : un service social spécialisé

Pour que la maladie n'entraîne pas d'exclusion professionnelle, le service social de la Cram Bourgogne et Franche-Comté travaille en réseau avec de nombreux partenaires pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en rémission d'un cancer. Sur le forum, il répond aux besoins d'information relatifs à l'accès aux droits et aux soins (droits de l'Assurance maladie lors de l'apparition d'un cancer et les conséquences de ces droits dans la situation de l'assuré et les autres droits à faire valoir comme les prises en charge d'aide à domicile...). En leur proposant un accompagnement individuel, le service social aide les personnes en rémission à reprendre le cours de leur vie.

LA VIE APRÈS UN CANCER

Le cancer est un enjeu médical et sociétal majeur. Les Etats généraux des malades du cancer, organisés en 1998 par la Ligue contre le Cancer, ont représenté un tournant sociologique considérable et irréversible dans la lutte contre le cancer. Les premières retombées ont été la reconnaissance du malade en tant qu'acteur de sa santé, puis la loi de 2002 relative aux droits des malades, et enfin l'accompagnement des 70 mesures du Plan Cancer.

2008 : résultats de la première grande enquête post-maladie*

Une décennie après les Etats généraux des malades, l'Inserm (UMR 912 sous la direction du Pr Jean-Paul Moatti), le département études du ministère de la Santé, la Ligue et l'Institut national du cancer (Inca) publient pour la première fois l'ensemble des résultats de la première grande enquête représentative de l'ensemble des malades, réalisée auprès de 4 270 adultes, fin 2004-début 2005, sur leurs conditions de vie deux ans après le diagnostic de la maladie.

* **La vie deux ans après le diagnostic de cancer** A.G. Le Corroller-Soriano, L. Malavolti, C. Mermilliod.

Études et statistiques : **ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité**

Le cancer : facteur de l'exclusion

L'enquête fait apparaître un grand nombre de motifs de satisfaction de la part des patients, traduisant la compétence et l'attitude empathique des professionnels de santé. Elle pointe également l'importance du soutien reçu par l'entourage. Toutefois, le cancer reste encore un facteur d'exclusion sociale et une personne sur cinq s'est déclarée victime d'attitudes discriminatoires sur le lieu de travail, ce qui accroît le risque de sortie de l'emploi, notamment chez les femmes.

Exclusion professionnelle

L'étude met en avant le fait que 2 patients sur 10 ont perdu leur emploi après leur diagnostic, mais également que 4 patients sur 10 expriment le sentiment que leur cancer les a pénalisés de façon significative dans leur activité professionnelle.

La loi protège chaque individu soigné pour une pathologie grave en interdisant le licenciement pour raison de santé (article L122-45 du Code du travail) mais, en pratique, on constate que cette interdiction n'est pas toujours respectée. La simple question de l'annonce de la maladie à son employeur est source d'anxiété. La peur d'être jugé inefficace, d'être remplacé, d'être harcelé ou discriminé, sont des sentiments communs à de nombreuses personnes malades ou ayant été malades.

Exclusion sociétale

De plus, l'enquête révèle que la maladie entraîne, chez un tiers des patients, une baisse de revenus chez les actifs après diagnostic, et, plus particulièrement, chez les salariés du secteur privé et les indépendants. Chez les jeunes et les plus modestes, les difficultés de remboursement d'emprunts sont importantes.

Se faire aider

L'aspect psychologique est lui aussi essentiel. Au moment du diagnostic, 11 % ont eu recours à un soutien par un professionnel (une fois sur trois à leur initiative et deux fois sur trois dans le cadre d'un suivi global organisé). Mais 18 % n'en ont pas bénéficié alors qu'ils l'auraient souhaité. Ce sont plutôt les femmes, les moins de 70 ans, les patients ayant à déplorer une annonce brutale qui sont les plus demandeurs. La localisation du cancer influe aussi : ceux qui souffrent d'une leucémie, d'un cancer du poumon ou des voies aérodigestives supérieures sont plus désireux d'une aide psychologique.

Le sentiment de guérison

Qui sont ces patients qui se disent guéris ? À cette question, a priori saugrenue, deux ans seulement après le diagnostic, 43 % répondent par l'affirmative. Mais presque autant, 42 %, par la négative. Une bonne qualité de vie, la perception d'un retour à la normale, tant sur le plan de la réinsertion sociale, et en particulier professionnelle, que de la vie intime participent de ce sentiment de guérison.

LES CHIFFRES DU CANCER EN FRANCE

En France, le cancer est, depuis 2004, **la première cause de mortalité générale et prématurée** (avant 65 ans) avant les maladies cardio-vasculaires, et ce aussi bien chez l'Homme que chez la femme. **146.000 décès** sont imputables au cancer chaque année.

En France, **320 000 nouveaux cas** de cancer sont diagnostiqués chaque année.

En Bourgogne, on diagnostique **8.700 nouveaux cas** de cancers par an et on déplore **5.000 décès** annuels (INVS : Plan cancer 2003-2006).

Actuellement, **un cancer sur deux en moyenne (toutes localisations confondues) peut être guéri.**

Quatre cancers (sein, prostate, poumon et côlon-rectum) sont responsables de 44 % de tous les décès par cancer en France. Ils représentent également 56 % des nouveaux cas détectés chaque année.

En fonction du sexe, les cinq cancers les plus fréquents en fréquence (chiffres 2005), par ordre d'importance sont :

- **chez l'homme** : les cancers de la prostate, du poumon, du colon-rectum, des voies aérodigestives supérieures (bouche, pharynx, larynx), et de la vessie ;
- **chez la femme** : les cancers du sein, du colon-rectum, du poumon, de l'utérus et de la thyroïde.

Cette maladie concerne plus de 111.000 personnes en âge de travailler (19-65 ans). Mais la problématique du maintien ou du retour à l'emploi de ces individus est récente. Il est encore trop rare de concevoir qu'avec un cancer, il soit encore possible d'avoir une activité professionnelle, pendant et après les traitements. **Hier encore, le cancer était synonyme de décès, aujourd'hui on en guérit (tous cancers confondus) un sur deux.**

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

*La **Ligue nationale contre le cancer** est une association de type Loi 1901, créée en 1918 et reconnue d'utilité publique dès 1920. Elle constitue un relais incontournable pour ceux qui luttent contre le cancer : malades, anciens malades et leurs proches, chercheurs, professionnels de santé, responsables de santé publique, bénévoles et donateurs.*

Trois axes de travail

La Ligue lutte sur les trois fronts de la maladie :

- l'aide à la recherche, qui mobilise la plus grande part des ressources distribuées ;
- les actions auprès des malades et de leurs proches, à l'origine de la création de la Ligue ;
- les actions d'information, de prévention et de dépistage.

728 000 adhérents et 10 000 bénévoles

728 000 adhérents soutiennent activement la Ligue. Grâce à la générosité du public, celle-ci peut mener à bien son action. Près de 10 000 bénévoles, épaulés par des salariés, se consacrent à la mise en place et au suivi des actions de lutte.

Transparence financière

La Ligue nationale contre le cancer est membre fondateur et adhérent du « Comité de la Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public ». C'est une garantie de transparence financière, de qualité des actions et de rigueur des modes de recherche de fonds.

Une structure de proximité

La Ligue nationale contre le cancer a adopté une structure décentralisée reposant sur 103 comités départementaux (territoire national et Dom-Tom). Cette structure permet au comité départemental de Côte-d'Or d'être proche des donateurs, de connaître les besoins locaux et de compter sur l'assistance de nombreux bénévoles à travers le département qui accroissent, à moindre frais, son efficacité. Les fonds recueillis dans le département sont utilisés pour les actions de lutte contre le cancer en Côte-d'Or.

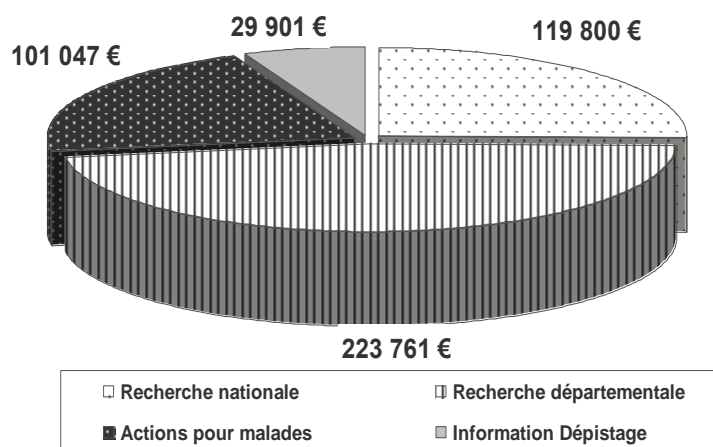
Les missions du Comité de Côte d'Or

- Favoriser et financer la recherche contre le cancer sur le plan départemental tout en participant aux programmes thématiques nationaux.
- Participer à l'équipement des établissements hospitaliers dans l'acquisition de matériels performants et innovants pour le diagnostic et le traitement du cancer.
- Après étude de leur dossier par une assistante sociale bénévole, apporter des aides financières aux malades et à leur famille pour leur permettre de supporter les frais liés ou générés par la maladie.
- Accueillir le malade et ses proches, lors de permanences sans rendez-vous tenues par une psychologue clinicienne salariée, pour écouter ses difficultés et l'informer des différentes aides psychologiques offertes par le comité (soutien psychologique individuel ou groupe de parole).
- Mettre à disposition du public, des malades et de leurs proches des brochures d'information sur le cancer.
- Promouvoir la prévention et le dépistage des cancers.
- Concourir à la formation médicale et à l'information des personnels médicaux et para médicaux.

Pour réaliser ses missions, le Comité bénéficie de recettes constantes : des dons reçus de particuliers, d'entreprises ou lors d'obsèques, des cotisations et des ventes de cartes de correspondance. Les bilans financiers sont présentés dans un rapport d'activités annuel.

Le Comité, reconnu d'utilité publique, est habilité à recevoir des legs. En l'absence d'une volonté d'affectation spécifique du légataire, les legs sont affectés de principe à l'aide à la recherche.

REPARTITION DES SOUTIENS FINANCIERS DU COMITE DE COTE D'OR EN 2007



Renseignements : Comité de Côte-d'Or de la Ligue contre le cancer

38 bis rue de Tivoli – 21000 Dijon

Tel : 03 80 50 80 00

Courriel : cd21@ligue-cancer.net – Web : www.ligue-cancer21.net

LE SERVICE SOCIAL DE LA CRAM

Le cancer concerne plus de 111 000 personnes en âge de travailler (19-65 ans). Mais la problématique du maintien ou du retour à l'emploi de ces individus est récente. Il est encore trop rare de concevoir que, avec un cancer, il est possible d'avoir une activité professionnelle, pendant et après ses traitements. Le service social de la Cram Bourgogne et Franche-Comté travaille en réseau avec de nombreux partenaires pour favoriser le maintien dans le poste de travail et le retour à l'emploi.

Le stand du service social se situe sur le Pôle " Vos droits au quotidien", à côté des stands de la médecine du travail, du médecin conseil de l'Assurance maladie, du Cap-Emploi (conseil en insertion professionnelle) et de l'ERI (Espace rencontre information).

Évaluation des besoins

Le service a réalisé une évaluation préalable des besoins au moyen :

- de questionnaires ;
- d'entretiens ;
- d'une réunion d'information collective avec des personnes atteintes d'un cancer ;
- d'échanges avec des personnes qualifiées dans le domaine du cancer.

Cette évaluation sert de support pour alimenter le contenu de l'offre de service sur le stand du service social.

Répondre aux besoins d'information

Le service social répond aux besoins d'information relative à l'accès aux droits et aux soins :

- les droits de l'Assurance maladie lors de l'apparition d'un cancer et les conséquences de ces droits dans la situation de l'assuré – ALD (affection de longue durée), arrêts de travail, exonération du ticket modérateur, les franchises médicales, la mise en invalidité, les prestations extra légales de l'Assurance maladie...
- les autres droits à faire valoir : les prestations de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), les prises en charge d'aide à domicile...

Orienter les assurés et leur proposer un accompagnement individuel

Le service social propose des orientations auprès de ses partenaires et des organismes compétents pour répondre aux problématiques des assurés. Il renseigne les assurés du régime général sur ses missions et propose si besoin un accompagnement individuel. Dans ce cadre, le service social assure une mission de soutien et de conseil en faveur des personnes dans un objectif de résolution de leurs difficultés.

Contacts :

Service social Cram Bourgogne et Franche-Comté

- . Séverine TRINH
03 80 76 80 17
- . Evelyne BILLOT
03 80 76 80 26

PROGRAMME DU FORUM

« Vos droits au quotidien »

- Assistantes sociales de la Cram Bourgogne et Franche-Comté
- Assistante sociale de la Ligue contre le Cancer
- Médecin conseil de l'Assurance maladie
- Médecin du travail (AIST 21)
- Médecin du travail de la Fonction Publique
- Conseiller en insertion professionnelle (Cap Emploi-GIPE 21)
- Un représentant de la Ligue contre le cancer pour le thème des assurances et des prêts
- Documentaliste des Espaces rencontres informations du CGFL et du CHU de Dijon

« Vers les autres, les associations »

- Association « le Droit des patients »
- Association « Vivre comme avant »
- Association « Les Mutilés de la voix » Bourgogne
- Association « Les stomisés de Bourgogne »
- Association « La Ligue contre le cancer »
- Association « Coup d pouce »

« Vers un équilibre »

- Psychologues cliniciens
- Diététicienne
- Médecin acupuncteur
- Sophrologues

« Vers un bien être du corps »

- Coiffeurs spécialisés dans les prothèses capillaires
- Manucure
- Esthéticiennes

« Pour aller plus loin »

- Professeur de yoga
- École de toucher massage
- Art thérapeute
- Psychothérapeute-hypnose